

TARIFS RESIDENCE AUTONOMIE LES JONCHERES

Par délibération en date du 12 novembre 2024 et du 25 février 2025, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. a fixé comme suit les tarifs des loyers, charges locatives et prestations :

LOYERS (pour l'année 2025) :

- Type 1bis 529, 67 €
- Type 2 611, 84 €

CHARGES LOCATIVES (tarif au 1^{er} Mars 2025) :

- Type 1 bis occupé par une personne seule 161.34 €
- Type 1 bis occupé par un couple 176.45 €
- Type 2 occupé par une personne seule 178.92 €
- Type 2 occupé par un couple 194.26 €

PRESTATIONS	2025
Accompagnement des résidents par le personnel (tarif ¼ d'heure)	3,43 €
Intervention Service Technique pour le besoin du résident (tarif ¼ d'heure)	7.50 €
Repas résident – 20 repas minimum par mois	9.68 €
Repas retraité non résident de la commune	9.68 €
Repas invités adultes servis en salle à manger à partir de 13 ans	12.04 €
Repas invités enfants jusqu'à 12 ans	5,44 €
Port du plateau occasionnel	3,43 €
Port du plateau non occasionnel	1,72 €
Lessive (produit de lavage fourni)	6,98 €
Sèche-Linge	6.00 €
Chambre d'hôte, une nuit :	41.28 €
Téléphonie	23.08 €
Remplacement d'un Néon	15 €
Remplacement d'un abattant WC	41.90 €
Garde-meubles (si place disponible). Durée maximale 6 mois.	2,29 € par jour